



BON DE COMMANDE

2026

Structure :

Nom, prénom :

Adresse (de facturation) :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

FORMULE ÉCO : 114€ TTC

FORMULE MAG 1 : 378€ TTC

FORMULE MAG 2 : 678€ TTC

FORMULE MAG 4 : 1 332€ TTC

FORMULE MAG 3 : 978€ TTC

FORMULE MAG 5 : 2 016€ TTC

FORMULE MAG 6 : 3 018€ TTC

Renseignements complémentaires : *cocher les services proposés par votre structure*

Chiens acceptés

Labels / certifications :



BON DE COMMANDE 2026

Vous devrez fournir, par mail, votre texte et vos photos/vidéos libres de droit en **haute définition** à l'adresse mail **info@binicetablesurmer.com**. Vous vous engagez à fournir des photos avec des figurants ayant donné leur accord (exemple de figurants ci-contre).

Ces photos seront utilisées pour le magazine touristique, les réseaux sociaux et notre site internet.

L'Office de tourisme se réserve le droit de vous demander la modification de votre encart si nécessaire dans un souci de cohérence graphique. Nous attirons votre attention sur le nombre de changements effectués sur votre encart : **un supplément de 30€ sera facturé à partir du 3ème Bon à Tirer (BAT)**.



Date :

En cochant cette case, je confirme être en accord avec les informations mentionnées ci-dessus et certifie sur l'honneur devenir partenaire de l'Office de tourisme de Binic-Etables sur Mer et donc de régler la somme de ce partenariat.

REGLEMENT – Tout bon de commande signé est considéré comme un engagement ferme et définitif. Une facture vous sera envoyée par mail. Vous pouvez régler cette somme par virement, chèque à l'ordre du Trésor Public, par carte bancaire ou en espèces.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'adhésion et à la vente des espaces publicitaires sur les différents supports de communication de l'Office de tourisme de Binic-Etables sur Mer. L'Office de tourisme est en droit de refuser une adhésion si l'offre ne correspond pas aux critères de qualité de l'accueil touristique ou à un réel intérêt touristique de la destination. Il peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat en cas de manquement relatif à ses engagements qualité.

RESPONSABILITE – Une action de dommages-intérêts ne saurait être intentée contre l'Office de tourisme à la suite d'une non-parution d'une annonce ou de la parution d'une erreur.

DONNEES PERSONNELLES – Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, dite loi Informatique et Libertés.

Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par l'Office de tourisme de Binic-Etables sur Mer aux fins de la gestion des ventes d'espaces publicitaires dans les différents supports de communication de l'Office de tourisme. La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre l'annonceur et l'Office de tourisme. Ces informations seront conservées pendant toute la durée du contrat puis 12 mois avant archivage comptable.

Les destinataires de ces données sont les services de l'Office de tourisme de Binic-Etables sur Mer.

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Mme Aline TRIBALLIER aux coordonnées suivantes : 6 place Le Pomellec, 22520 Binic-Etables sur Mer. Le Délégué à la protection des données de l'Office de tourisme est joignable à cette adresse : a.triballier@binicetablesurmer.com. Vous pouvez déposer toute réclamation auprès de la CNIL.